

## **Cabinet Gerloge**

9, rue La Bruyère 75009 Paris Tél. 01 42 27 27 82 - www.immocity.com

SAS au capital de 10 000 € - Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 331409383 Carte Professionnelle n° CPI 7501 2016 000 007 619 délivirée par la CCI de Paris Ile-de-France / Garantie Financière : SOCAF - 26, avenue de Suffren 75015 Paris / Responsabilité civile Professionnelle par la compagnie MMA - N° de police : 105708080

GERANT M. THOMAS Thibault

9 IMPASSE HAUTS DE SERIGNAN

## PROVISIONS N° 04

Charges courantes

<u>Copropriété</u> : FLANDRE SUD (ASL)

75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS Michel

Gestionnaire : M. Johnny PERNEL

j.pernel@immocity.com

Comptable : MME Laurence CHOQUET

01.42.80.99.25

Paris, le 19/09/2022

SCI THOMAS Michel

34410 SERIGNAN

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du l de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	19/09/2022	01/10/2022 - 31/12/2022	S.9206.00030	01/10/2022	Avances autres	0,00

	Budget	Tantièmes		Votre
Rubrique de charges	Période	Généraux	Individuels	Quote-Part
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.500,00	100	31	1.705,00
DEPENSES GRILLE A	1.975,00	100	31	612,25
DEPENSES GRILLE B	1.150,00	100	4	46,00
Total du groupe de lots				2.363,25
Total appel Copropriétaire				2.363,25

## Relevé de compte depuis le 01/07/2022

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/07/2022 01/10/2022	Solde antérieur Appel 3 01/07/2022-30/09/2022 Appel 4 01/10/2022-31/12/2022	2.363,72 2.363,25 2.363,25	
	Total du relevé	7.090,22	
	Solde en notre faveur en Euros	7.090,22	

Coordonnées bancaires Copropriété: SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN: FR7610107001180045458779886 - BIC: BREDFRPPXXX

## Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS Gestionnaire : M. Johnny PERNEL

Référence : S.9206.00030 A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
Période : du 01/10/2022 au 31/12/2022 A l'adresse suivente : GERLOGE

Période : du 01/10/2022 au 31/12/2022 A l'adresse suivante : GERLOGE Echéance : 01/10/2022 

A l'adresse suivante : GERLOGE 

Periode : du 01/10/2022 A l'adresse suivante : GERLOGE

Montant : 7 090,22 Euros 75009 PARIS

9 Rue de la Bruyere